



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ

44^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 16 et JEUDI 17 MAI 2012

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRE

- ♦ Parution du règlement Mardi 17 Avril 2012
- ♦ Ouverture des engagements Mardi 17 Avril 2012
- ♦ Clôture des engagements Lundi 7 Mai 2012 à 24H00
- ♦ Parution du road-book Mercredi 9 Mai 2012
- ♦ Dates et heures des reconnaissances Dimanche 13 Mai 08H00 à 20H00
Mercredi 16 Mai 08H00 à 20H00
- ♦ Vérifications documents et voitures Salle des Fêtes St Rémy
Mercredi 16 Mai de 18H00 à 21H30
Jeudi 17 Mai de 06H30 à 07H45
- ♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit) Mercredi 16 Mai à 18H15
- ♦ 1^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 17 Mai 2012 à 06H45
- ♦ Publication équipages admis au départ Salle des Fêtes St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012 à 08H30
- ♦ Départ 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012 à 09H15
- ♦ Arrivée 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012 à 16H21
- ♦ Vérifications finales Station Total St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012 à 17H00
- ♦ Publication des résultats du Rallye Salle des Fêtes St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012, au plus tard
30 mn après l'arrivée de la dernière voiture
- ♦ Remise des Prix Salle des Fêtes St Rémy
Jeudi 17 Mai 2012 à 20H30

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, le **Jeudi 17 Mai 2012**, avec le concours des Associations Sportives du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de **ST REMY SUR DUROLLE**, le :

44^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A., n° R 135 en date du 14/03/2012. Visa du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° R/R/12 en date du 29/02/2012.

Vous pourrez récupérer la liste des engagés, la convocations aux vérifications et le carnet de reconnaissances sur :

www.asadomeforez.com

Comité d'organisation

- Président Jacques COURTADON
 Membres Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - Jean-François CHAZOT - Didier DAUTHEREAU
 Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK - Serge PEGOLOTTI
- Secrétariat du Rallye **8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND**
 Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83 - Fax 04 73 90 82 09
 E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com
- Permanence du Rallye **Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE**
 Mercredi 16 Mai 2012 de 18H00 à 21H30
 Jeudi 17 Mai 2012 de 06H30 à 20H00

1.1 - Officiels

- ♦ Collège des Commissaires Sportifs

	Président	Jean Paul BEGON	Lic. 17792
	Membres	Josette MARTIN	Lic. 75
		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
		Daniel BERTHON	Lic. 1621
		Michèle MARTIN	Lic. 1123
		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
		Dr J. COURTADON	Lic. 16970
- ♦ Directeur de Course
- ♦ Directeur de Course Adjoint
- ♦ Médecin Chef
- ♦ Commissaires Techniques

	Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
		Gérard JOUVHOMME	Lic. 51582
		Alain VERON	Lic. 149252
- ♦ Chargés des Relations avec les Concurrents

		Bernard AUDIGIER	Lic. 16977
		François CHASSAGNOL	Lic. 15142
- ♦ Directeurs de Course délégués aux épreuves spéciales

		Marc MOULIN	Lic. 19079
		Didier DAUTHEREAU	Lic. 7738
- ♦ Chargés des vérifications administratives

		Christelle CHAZOT	Lic. 54717
		J. François CHAZOT	Lic. 36790
		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
		Jean APPARAILLY	Lic. 18967
		Jean Paul TORRENT	Lic. 15144
		Jean Claude PLANEIX	Lic. 18347
- ♦ Secrétariat et Classements
- ♦ Responsable des Commissaires
- ♦ Chargé de la mise en place des moyens
- ♦ Responsable des temps

1.2 - Eligibilité

Le 44^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes avec le coefficient 2.
- le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3 - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception et les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com. Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle le **mercredi 16 Mai 2012** de 18H00 à 21H30 et le **jeudi 17 Mai 2012** de 06H30 à 07H45.

Le Parc de Départ sera mis en place à partir de 18H15 le Mercredi 16 Mai et sera **gardé la nuit**.

Les concurrents vérifiés pourront rentrer immédiatement en **Parc Fermé de Départ** et en tout état de cause **avant 08H00**, le **jeudi 17 Mai 2012**.

Les **vérifications finales** seront effectuées au Garage des Bruyères, Station Total à St Rémy (Taux horaire maximum de la main d'œuvre : 45 euros. T.T.C.)

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Chers concurrents,
Pour régulariser les passeports techniques,
les Commissaires Techniques seront à votre disposition
le mercredi 16 Juin de 16H00 à 18H00

ARTICLE 3 - CONCURENTS ET PILOTES

3 1 - Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5 - Toute personne qui désire participer au 44^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 7 Mai 2012 à 24h00

3 1 10 - Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11 1 - Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateur**s** **300 euros**
- b) sans la publicité facultative des Organisateur**s** **600 euros**

Il sera consenti une remise de **30 € aux équipages 100 % ASA Dôme-Forez** qui acceptent cette publicité.

3.1 12 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3 3 – Ordre des départs

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4 1 – Voitures autorisées : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

(Voir répartition des Groupes et Classes pages 6, 7 et 8 du règlement standard des Rallyes)

4 3 1.1- Assistance : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle sur les voies situées après le parc de regroupement. Le changement de pneumatiques sera autorisé sur la voie située entre la sortie du Parc Départ et la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

4 3 2.3- Parc Assistance. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

(Voir article 4.3.2.3. pages 14 du règlement standard des Rallyes)

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

4 5- Echappement. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Pour toutes les voitures utilisées en rallye sur le territoire français, le bruit ne devra pas excéder 100dB à 75% du régime moteur maximum.

4 6 – Plaques d'Immatriculation. Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITE ET INFRASTRUCTURE

6.1 - Description

Le **44^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon** représente un parcours de 124,900 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,500 km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1 - 3 et 5** **Morel – Touzet** **5,900 km 3 fois**
- ES 2 – 4 et 6** **Planche-Ferrand – Moulin Arthur** **7,600 km 3 fois**

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6 2 - Reconnaissances : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6 2 6 - Les reconnaissances auront lieu exclusivement le dimanche 13 mai et le mercredi 16 mai 2012 de 08H00 à 20H00 ; les passages sont limités à 3 maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

7 2 - Dispositions générales relatives aux contrôles

7 2 11 - Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chefs de poste et Commissaires : Badge

ARTICLE 8 - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

*** PRIX ESPECES GENERAL**

1^{er}	340 €
2^{ème}	260 €
3^{ème}	170 €
4^{ème}	100 €
1^{ère} Dame	120 € si plus de 3

*** PRIX EN ESPECES A LA CLASSE (24 classes)**

	1 ou 2	de 3 à 4	de 5 à 8	de 9 à 12	13 ou plus
1^{er}	150 €	300 €	300 €	300 €	300 €
2^{ème}			120 €	140 €	150 €
3^{ème}				80 €	90 €
4^{ème}					60 €

*** PRIX AUX GROUPES (6 groupes) :**

- au 1^{er}** de chaque groupe**150 €** si plus de 4 partants - si non un lot d'orfèvrerie
- au 2^{ème}** de chaque groupe**80 €** si plus de 10 partants - si non un lot d'orfèvrerie

*** COUPES. La liste des coupes n'est pas limitative.**

- aux 4 premiers du classement général
- au premier équipage féminin
- au premier de chaque classe
- à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le **jeudi 17 Mai 2012 à 20H30 à la Salle des Fêtes** du plan d'eau de St Rémy sur Durolle.

Rendez-vous en 2012 sur nos autres épreuves :

Course de Côte de COURPIERE - 24 Juin

Course de Côte de DURTOL ORCINES – 9 Septembre

Rallye National MONTS DOME (moderne & VHC) – 26 / 28 Octobre



AutoDistribution

AD COSAC

Fournitures automobiles et équipements

106, avenue Edouard Michelin CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 98 50 00